

Centre Communal d'Action Sociale d'ITXASSOU
ITSASUKO Laguntza Sozialeko Herriko Zentroa

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 janvier 2016
2016ko urtarrilaren 13ko Administrazio Kontseiluko bilkuraren bilduma

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S d'ITXASSOU s'est réuni le 13 janvier 2016 à 18h30 sous la présidence de **Mme MACHICOTE-POEYDESSUS**, vice-présidente du C.C.A.S.

*2016ko urtarrilaren 13an, arratseko 6:30tan, Itsasuko L.S.H.Z.ko Administrazio Kontseilua bildu da L.S.H.Z-aren lehendakariordea den **MACHICOTE-POEYDESSUS** Anderearen lehendakaritzapean.*

Présents - *Hor zirenak* : MM. Mmes **AGUERRE-BOUVIER - ALFONSO - CACHENAUT – CATELIN-LARRE - FORT - HIRIBARNE - INDART - LACO - MACHICOTE-POEYDESSUS - SETOAIN** *Jaun Andreak*

Absents excusés – *Barkatuak* : M. Mmes **BURUCOA-ETCHEPARE - DUCASSOU - GAMOY** *Jaun Andreak*

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : Mme **HIRIBARNE** *Anderea*

Avant de débiter la séance, Mme MACHICOTE-POEYDESSUS adresse, au nom du Conseil d'Administration du CCAS, ses plus sincères condoléances à Suzanne SETOAIN, membre du C.A, pour le décès de sa maman en début d'année.

D'autre part, elle demande l'accord du Conseil d'Administration pour ajouter une question à l'ordre du jour, laquelle ne figurant pas sur la convocation transmise aux membres.

Après l'avis favorable du Conseil d'Administration, elle indique que ce point sera traité avant les "questions diverses".

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité des présents Mme HIRIBARNE en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance, le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes :

Azken bilkuraren bilduma onartu ondoan, Administrazio kontseiluak ondoko erabaki hauek hartu ditu

CENTRE DE RESSOURCES
BALIABIDEEN ZENTROA

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS a sollicité Mme PUHARRÉ, coordinatrice du Centre de Ressources Arditeya-Viel Assantza de CAMBO-LES-BAINS afin qu'elle présente au Conseil d'Administration la genèse et le fonctionnement de ce service nouvellement créé.

L'association Arditeya-Viel Assantza est l'organisme gestionnaire de l'EHPAD du même nom depuis 2010 (année de fusion entre Arditeya et Viel-Assantza).

En 2014, l'ARS Aquitaine a lancé un appel à candidature du secteur médico-social intitulé "Expérimentation EHPAD – centre de ressources 2014", s'inscrivant dans la mise en oeuvre du projet régional de santé, et pour lequel l'association a déposé son projet.

L'objectif de l'ARS visait à faire naître, à partir d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, des initiatives novatrices apportant une évolution de leur offre de services en lien avec les autres acteurs de santé du territoire, par des actions à visée préventive et/ou

thérapeutique, et développant des approches en terme d'efficience du système de santé.

C'est ainsi que l'association Arditeya-Viel Assantza a obtenu l'appel à candidature et le soutien financier de l'ARS durant une période de 3 ans afin de favoriser l'émergence d'une politique de prévention du risque de perte d'autonomie physique, cognitive et sociale de la population locale.

Ce nouveau dispositif est un service d'accueil et de ressources en matière de gérontologie, sur le territoire de la communauté de communes Errobi, destiné à déployer des actions et prestations auprès des personnes âgées à domicile, de plus de 60 ans et de leurs aidants.

Ce service s'inscrit dans un accompagnement relationnel thérapeutique visant prioritairement à préserver le plus longtemps possible les capacités ressources et ainsi à améliorer la qualité de vie de la personne âgée et de son entourage.

Concrètement, le programme des actions se divise en deux volets :

- les visites à domicile qui interviennent en matinée et consistent à formuler des conseils sur l'organisation de la vie courante, l'aménagement du lieu de vie et à proposer un soutien psychologique ;
- les ateliers collectifs qui sont proposés les après-midis au centre de ressources. Ils portent sur différents aspects : activité physique ou de bien-être, activités culturelles, prévention des chutes, stimulation cognitive ou sensorielle, communication, cuisine, conseils diététiques, atelier du goût, art thérapie, thérapie par l'animal, musicothérapie, sophrologie, 1ers secours, atelier mémoire, groupes de parole, jeux de société, lecture...

Les besoins des personnes sont déterminés par le biais de visites à domicile ; un dossier individuel est ensuite constitué comportant un programme personnalisé établi de manière concertée, document permettant un suivi et un bilan.

Transport : en l'absence de moyen de locomotion, un mini-bus est mis à disposition pour faciliter l'accessibilité aux ateliers et prestations diverses.

L'intégralité des actions mises en place est gratuite pour les usagers.

Elles se déroulent dans les bâtiments de l'EHPAD (dont le RDC a été réhabilité en 2015 ; l'étage le sera en 2017).

Composition de l'équipe :

- 1 coordinatrice ;
- 1 diététicienne ;
- 1 ergothérapeute ;
- 1 psychologue ;
- 1 psychomotricienne ;
- divers prestataires spécialisés : musicothérapeute, art-thérapeute, spécialiste de la thérapie par l'animal, éducateur physique.

Ces activités s'inscrivent autour des thèmes du "bien vieillir" et de la prévention de la perte d'autonomie.

Toute personne peut obtenir des renseignements et retirer un dossier d'inscription auprès de Mme PUHARRÉ au 05 59 29 39 70 / 07 68 13 63 23 ou par courriel au : cressources.contact.arditeya@gmail.com

L'équipe du centre de ressources souhaite s'engager dans une collaboration de proximité avec les professionnels et structures du secteur ayant la possibilité de repérer les situations critiques et l'intérêt d'un accompagnement médico-social, d'identifier les futurs bénéficiaires ; l'objectif étant d'être réactif, et le plus possible à l'écoute pour créer du lien.

Mme PUHARRÉ ajoute que la communication autour de ce dispositif est encore en cours bien que

débutée en novembre 2015. Toutefois, les premières activités débutent la semaine prochaine. Le programme de janvier et février est distribué.

PREPARATION DU REPAS DES AINES

ADINEKO JENDEEN BAZKARIAREN ANTOLAKUNTZA

Le déjeuner offert par le C.C.A.S aux Itsasuar de 60 ans et plus se déroulera jeudi 4 février 2016, salle Sanoki. Le service est assuré par les membres du C.C.A.S et du Conseil Municipal.

L'association LOTURAK avait émis le souhait de présenter rapidement son projet associatif. La Présidente sera recontactée à ce sujet. De plus, le point précédent fera également l'objet d'une annonce lors du mot de bienvenue ; des affiches seront mises à disposition.

Le Conseil d'Administration procède au choix du menu d'après les propositions du traiteur et selon les menus servis depuis 2002. Pour rappel en 2015, 160 repas (membres conseil municipal et CCAS compris) à 21,45 € TTC (soupe, entrée, plat, fromage, dessert, pain - vin et café non compris).

Le choix se porte sur le menu suivant (au prix de 19,80€ TTC) :

- Velouté de volaille ;
- Filet de St Pierre sauce Champagne ;
- Civet de sanglier (non compris dans le tarif) et gratin dauphinois ;
- Fromage de brebis et confiture de cerises ;
- Dessert ;
- Pain.

Le choix du dessert reste à définir ; le traiteur sera en effet contacté pour qu'il émette d'autres propositions que celles mentionnées dans le devis (comme le café gourmand par exemple).

Les membres du CCAS recevront prochainement un message dans lequel ils seront invités à faire connaître leurs disponibilités pour leur participation au service.

Compte-tenu du nombre croissant d'inscrits (127 en 2013, 142 en 2014, 144 en 2015), Mme MACHICOTE-POEYDESSUS propose aux membres s'il ne serait pas opportun de modifier le critère d'âge requis pour l'inscription au banquet, fixé à 60 ans.

Compte-tenu de l'évolution des modes de vie des seniors et de l'allongement de la période d'activité professionnelle, il est considéré, d'un point de vue global, que les personnes âgées de 60 à 65 ans représentent une population de "jeunes retraités" ou "jeunes seniors" encore actifs.

Aussi, s'agissant du banquet des "aînés", comme son nom le précise, le Conseil d'Administration décide de modifier le critère d'âge fixé à 60 ans pour le porter à 65 ans.

Cette décision est applicable en 2017 ; toutefois l'information sera donnée lors du déjeuner du 04/02/2016.

SOIRÉE-DEBAT

EZTABAIDA-GAUALDIA

Lors de la précédente séance, le Conseil d'Administration avait émis l'idée d'organiser une soirée sur la communication non-violente, sur la base d'éléments fournis par Mme DUCASSOU.

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS fait part qu'elle n'a pas eu de retour quant à la soirée qui s'est déroulée à HASPARREN avec cette même intervenante.

Aussi, Sophie SHUMACHER, thérapeute familiale, formatrice et consultante à l'association BABILONE d'Ustaritz, a été contactée, laquelle a remis un devis d'un montant de 432 € TTC dans lequel elle propose d'aborder le thème de la « communication constructive ».

Elle est intervenue à plusieurs reprises sur la commune (en janvier 2014 pour la dernière fois au tarif de 420 € TTC) et a toujours remporté un franc succès.

Le Conseil d'Administration se prononce favorablement pour l'organisation d'une conférence.

Mme FORT pense que le thème choisi, annoncé tel quel sur une affiche, risque peut-être de ne pas capter l'attention du public.

Mme ALFONSO trouve qu'il est néanmoins plus positif que celui de la "communication non violente".

Il sera donc demandé à Mme SCHUMACHER un synopsis du sujet afin que la communication soit la plus visible et claire possible.

La date reste à définir selon ses disponibilités ainsi que celles de la salle Sanoki.

MDPH : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE (PLAN DE FINANCEMENT)

ELBARRITUEN JENDEA : DIRU LAGUNTZAREN GALDERA (FINANTZAMENDUAREN PLANOA)

Le CCAS a été dernièrement destinataire d'un courrier de la commission du fonds départemental de compensation de la MDPH des Pyrénées-Atlantiques (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dans lequel est indiqué, avec l'accord du bénéficiaire, le plan de financement élaboré pour l'acquisition de prothèses auditives.

Le montant du devis de compensation s'élève à 3260 € sachant que le total des diverses participations est de 1758,02 € (reste à charge de 1501,98 €).

Le CCAS d'ITXASSOU est sollicité pour l'attribution d'un financement à hauteur de 150 €.

Il est fait lecture de la demande et du plan de financement. Cependant, le Conseil d'Administration déplore l'absence d'éléments permettant de justifier de la situation financière du demandeur, données nécessaires à la prise de décision (avis d'imposition, revenus fonciers, ...)

Un complément d'informations sera sollicité auprès de la MDPH.

QUESTIONS DIVERSES

GALDERA OROTARIK

- **1- Bilan distribution des colis de Noël** : le prix moyen du colis de Noël s'élève à 26,30 €, hors emballage, avec 107 colis (67 femmes, 28 hommes, 12 couples) contre 25,00 € en 2015 et 99 colis. En guise de remerciement, 4 cartes ont été adressées au CCAS, une personne s'est déplacée au secrétariat et une dernière a appelé.
- **2- Suivi Elections de domicile** : la personne bénéficiant d'une élection de domicile depuis le 01/09/2015 a effectué 2 courtes missions de travail en octobre (l'une en tant que plongeur au CLSH de Cambo et l'autre en tant qu'ouvrier agricole pour le ramassage du piment). Depuis, elle a répondu à 3 offres d'emploi dont l'une ne lui a pas été accordée (agent recenseur à BIDART). Pour le second cas dont le caractère légal avait été discuté lors du dernier CA, la vice-présidente du CCAS s'est rapprochée de l'assistance sociale du département qui lui a confirmé que cette personne était tout à fait en droit de bénéficier d'une élection de domicile.
- **3- Accueil des migrants** : suite à la distribution des prospectus dans les foyers du village, 14 retours (dont 1 refus) sont parvenus en mairie, représentant au total 20 propositions (4 propositions de nourriture, 9 dons de vêtements, 1 don de matériel, 3 dons d'aide financière, 1 proposition pour une aide d'une autre nature à définir selon les besoins, 2 propositions de logement pour 4 et 6 personnes).
Face à ces propositions, Mme AGUERRE-BOUVIER s'interroge sur les actions à entreprendre et ajoute qu'un bilan pourrait être transmis en Préfecture. L'idéal serait que la commune mette en relation les administrés avec les associations ou foyers comme "Atherbea" qui a été officiellement désigné par la Préfecture.
Mme MACHICOTE-POEYDESSUS répond qu'aucune consigne de l'Etat n'est parvenue en Mairie sur ce dossier. Néanmoins, elle se mettra en rapport avec le foyer "Atherbea" pour obtenir des informations.

Mme FORT soutient les propos de Mme AGUERRE-BOUVIER et affirme qu'il est indispensable que la commune soutienne les administrés dans la mise en place potentielle de ces actions.

- **4- Présence Verte - bilan 2015** : envoi d'une plaquette de présentation des différentes offres du dispositif de téléassistance ainsi que de la liste des abonnés au 31/12/2015 : 13 abonnés (dont 3 installations en 2015 et 3 résiliations). 46,67% sont dans la tranche des 81 à 85 ans et 20% dans celle des 91 à 99 ans. 5 d'entre eux bénéficient d'une aide du CCAS sur l'abonnement mensuel (6 ou 9 €). A ce sujet, il faut savoir que Présence Verte attribue une ristourne de 3€/mois au CCAS sur le montant de cette aide.

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS souhaite revenir sur les conditions d'octroi de l'aide à l'abonnement mensuel attribuée par le CCAS. Elle fait lecture de la délibération du 04 septembre 2008 dans laquelle le Conseil d'Administration avait statué sur le montant de l'aide accordée en fonction des ressources du demandeur. Elle indique que les tranches de revenus définies seraient éventuellement à réviser.

Le Conseil d'Administration s'accorde à penser que les plafonds sont peut-être trop bas et suggère l'obtention des barèmes applicables pour ce genre de prestation.

Mme CATELIN-LARRE ajoute qu'un autre service de téléalarme appelé "secours-assistance" est en place sur Bayonne, système permettant l'intervention directe d'une équipe de secouristes travaillant en étroite collaboration avec le SAMU.

- **5- Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque** : à la demande du CCAS, l'organisme a adressé le bilan 2015 de l'accueil des jeunes d'ITXASSOU au sein de la structure, duquel une synthèse a été réalisée. Chaque membre est invité à prendre connaissance du document.
- **6- Relais Assistantes Maternelles "Oihana"** : à l'occasion des fêtes de fin d'année, les assistantes maternelles d'ITXASSOU et de CAMBO-LES-BAINS ont été invitées à une matinée musicale le vendredi 18 décembre 2015 à Sanoki.
Mme AGUERRE-BOUVIER demande si des remarques quelconques parviennent en Mairie à propos de ce service. Il lui est répondu par la négative.
Mme MACHICOTE-POEYDESSUS ajoute que, depuis le 1er janvier 2016, la compétence "Petite Enfance" a été transférée à la Communauté des Communes Errobi.
- **7- Don au C.C.A.S** : un chèque de 150,00 € au nom du CCAS a été remis au début du mois au secrétariat de la mairie. Il sera porté en recettes sur le Budget Primitif 2016 du CCAS.
- **8- Formation Secrétaire CCAS** : Pascale (secrétaire CCAS) a participé en novembre 2015 à une formation de base autonomie organisée par le département et orientée vers le public des personnes âgées et des personnes handicapées. Faute de participants, au lieu des 2 matinées prévues, la formation a été condensée en une matinée. Tous les points ont malgré tout été abordés mais l'accent a été porté sur la politique départementale en faveur des personnes âgées. Néanmoins, le CCAS a été destinataire des supports présentés lors de cette session.
- **9- APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) – Centre d'ARBONNE** : réception du bulletin d'informations de décembre 2015. Il est à la disposition au secrétariat pour lecture.

A l'issue de ces différentes questions, Mme FORT revient sur un point qui avait été évoqué lors d'un précédent conseil d'administration à savoir, l'aide financière aux frais de restauration scolaire en fonction du quotient familial.

Mme MACHICOTE-POEYDESSUS indique que cette question sera abordée prochainement dans le cadre de la préparation du budget communal 2016.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.

Gai-zerrenda bururatua dugunez, bilkura arratseko 8'45tan gelditu da.